poumons, Espèce de pulmonaire. ‖ *Herbe puante*, Nom vulgaire de la morelle triste, de l'anagyris fétide, de la maroute et de la casse d'Occident. ‖ *Herbe aux puces*, Plantain psyllion. ‖ *Herbe de quatre heures*, Nyctage dichotome, parce que ses fleurs s'ouvrent à quatre heures du soir. ‖ *Herbe à la reine*, Ancien nom du tabac. ‖ *Herbe à Robert*, Espèce de géranium. ‖ *Herbe rouge*, Mélampyre des champs et rubéole. ‖ *Herbe royale*, Grand basilic. ‖ *Herbe à rubans*, Roseau à feuilles panachées. ‖ *Herbe sacrée*, Verveine officinale et tabac. ‖ *Herbe de la sagesse*, Sisymbre Sophie. ‖ *Herbe de Saint-Christophe*, Actée à épis. ‖ *Herbe de Saint-Etienne*, Espèce de circée. ‖ *Herbe de Saint-Félix*, Scrofulaire noueuse. ‖ *Herbe de Saint-Fiacre*, Espèce d'héliotrope. ‖ *Herbe de Saint-Jacques*, Espèce de séneçon. ‖ *Herbe de la Saint-Jean*, Millepertuis. ‖ *Herbe de Saint-Julien*, Espèce de saturée. ‖ *Herbe de Saint-Roch*, Espèce de pulicaire. ‖ *Herbe sainte*, Tabac commun et sauge. ‖ *Herbe de Sainte-Barbe*, Barbarée précoce. ‖ *Herbe Sainte-Marie*, Balsamite, serpentaire et andromachie du Pérou. ‖ *Herbe salutaire*, Paliure épineux. ‖ *Herbe sanguine*, Rumex sanguin. ‖ *Herbe sans couture*, Ophioglosse commune. ‖ *Herbe sardonique*, Renoncule scélérate. ‖ *Herbe sensible*, Sensitive. ‖ *Herbe stellaire*, Plantain coronope. *Herbe terrible*, Globulaire et liseron turbith. ‖ *Herbe Thérèse*, Véronique germandrée. ‖ *Herbe traînante*, Cuscute. ‖ *Herbe triste*, Belle-de-nuit des jardins. ‖ *Herbe turque*, Herniaire ou turquette. ‖ *Herbe à sept têtes*, Nom vulgaire du statice gazon d'Olympe. ‖ *Herbe du siége*, Scrophulaire aquatique. ‖ *Herbe aux sonnettes*, Fritillaire impériale. ‖ *Herbe aux sorciers*, Espèce de circée. ‖ *Herbe à la taupe*, Stramoine. ‖ *Herbe au taureau*, Orobanche. ‖ *Herbe aux teigneux*, Pétasite. ‖ *Herbe aux tourterelles*, Maurelle ou croton tinctorial. ‖ *Herbe de la Trinité*, Espèce d'anémone et de pensée. ‖ *Herbe à tuer les moutons*, Lysimachie nummulaire. ‖ *Herbe au vent* ou *du vent*, Anémone coquelourde et espèce de phlomide. ‖ *Herbe au verre*, Soude et salicor. ‖ *Herbe aux verrues*, Héliotrope d'Europe. ‖ *Herbe aux vers*, Tanaisie commune. ‖ *Herbe de vie*, Aspérule cynanque ou à l'esquinancie. ‖ *Herbe à la Vierge*, Narcisse des poëtes. ‖ *Herbe vineuse*, Ambroisie maritime. ‖ *Herbe aux vipères*, Vipérine commune. ‖ *Herbe vivante*, Sensitive, oxalide sensible et sainfoin oscillant. ‖ *Herbe vulnéraire*, Thé suisse, buplèvre falciforme et année germanique.

— **Encycl.** *Mauvaises herbes*. On comprend, sous le nom collectif de *mauvaises herbes*, les plantes qui croissent naturellement dans les champs, les jardins, les prairies, les vignes, etc., et qui nuisent aux cultures de manière ou d'autre. Prise à la rigueur, cette expression est très-impropre, car les plantes qu'elle désigne fournissent au sol, par leur décomposition, une certaine quantité d'engrais; néanmoins, l'agriculteur est intéressé à les détruire; car si elles n'épuisent pas toujours le sol, elles contrarient, ne fût-ce que par leur ombrage, la végétation des plantes cultivées. Toutefois, une plante n'est pas réputée *mauvaise herbe* par cela seul qu'elle n'est d'aucune utilité, mais bien parce qu'elle croît spontanément dans un endroit et dans un temps où sa présence n'est nullement demandée. Ainsi, des plantes cultivées, éminemment utiles, peuvent, dans certains cas, devenir *mauvaises herbes*. Le colza, par exemple, laissant après la moisson un grand nombre de ses graines dans le champ qui l'a produit, celles-ci germent et infestent les récoltes suivantes.

Les *mauvaises herbes*, qu'il vaudrait mieux nommer *herbes adventices*, sont assurément une des plaies de l'agriculture. On se plaint souvent, et trop justement, hélas! des ravages des insectes; mais ceux de certaines plantes ne sont pas moins redoutables, et ces plantes sont nombreuses. Chaque sol, chaque climat a les siennes. Pour ne parler que des contrées tempérées de notre hémisphère, telles que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les sols argileux produisent l'agrostis traçante, qui se reproduit par ses graines et par ses stolons; l'avoine à chapelets, qui se multiplie à la fois de ses graines et de ses racines bulbeuses; l'avoine élevée ou fromental, la folle avoine, l'ivraie vivace; les terres calcaires se couvrent de chardons, de séneçon, d'arrête-bœuf, de bluets, de coquelicots, de pavots; les terres siliceuses sont en proie au chiendent; les sols tourbeux ont l'oseille sauvage, les renoncules, le bugle rampant, la persicaire; les terres de bruyère présentent la petite oseille sauvage, des fougères, des genêts. Et que d'espèces non comprises dans cette énumération! L'ortie dioïque fournit par chaque pied environ 100,000 graines; le coquelicot, 50,000; la marguerite, de 5,000 à 6,000; le mouron et la moutarde sauvage, 4,000; la matricaire, 45,000; l'orobranche, la cuscute et le chardon des champs, 20,000; le séneçon, 19,000; la ravenelle, 6,000; la nielle, le pissenlit, de 2,000 à 3,000. Comparez cette étrange fécondité à celle de la plupart des plantes utiles, et calculez quelle somme de patience, de soins persévérants, assidus, l'homme sera tenu d'employer pour résister à l'envahissement de certaines espèces. Contre tant d'ennemis la lutte doit durer toujours; une semaine de négligence aura, dans certains cas, des résultats désastreux. Ajoutons encore, pour être complet, que les *mauvaises herbes* jouissent d'une incroyable puissance germinative; les unes passent intactes à travers le corps des animaux; d'autres se conservent des années entières dans le sol, n'attendant qu'un moment favorable pour étaler au soleil leur odieuse végétation. Suivant Thaër, il pousse quelquefois dans les marais de l'Oder une quantité surprenante de moutarde, lorsqu'ayant mis en culture un terrain qui, de tout temps, a été un marais, on l'ameublit de manière que, la seconde année, le gazon soit détruit et divisé. Cette semence ne peut avoir été amenée là que dans les temps les plus reculés, et après avoir été déposée par les eaux dans les limons qu'elles charriaient avec elles. Souvent aussi l'on a vu pousser de nouvelles herbes sur ces terres de plus de 1 mètre de profondeur, et même sur le sol d'anciennes forêts. « On a trouvé, ajoute le savant agronome, sous un bâtiment qui sûrement avait existé deux cents ans, une terre noire qui fut transportée avec des plâtras dans un jardin; bientôt il poussa à cette place une quantité de marguerites dorées, quoique auparavant on n'y en eût jamais vu. Le nombre de ces petites semences qui peuvent exister dans le sol dépasse toute idée. Lorsqu'on a divisé soigneusement la terre et qu'on l'a réduite en poudre, elle est bientôt couverte d'une masse épaisse de *mauvaises herbes* que le labour ne tarde pas à détruire complétement. Mais alors le terrain inférieur, ramené à la surface, se couvre bientôt d'une quantité de *mauvaises herbes* tout aussi grande que la première. J'ai vu cela se répéter jusqu'à six fois dans un été, sans que je remarquasse de diminution dans cette pousse de *mauvaises herbes*, et sans que l'espèce en fût détruite pour l'année suivante. On a renouvelé ces observations jusqu'à la troisième année, sans pouvoir débarrasser entièrement le terrain de la semence de la marguerite dorée. »

Pour parvenir à détruire les *mauvaises herbes*, il est indispensable de connaître le mode de vie et de reproduction de chaque espèce. Sans cette connaissance préalable, tous les efforts pourraient être inutiles; en tout cas, on agirait au hasard, et l'on s'exposerait à dépenser en pure perte beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Certaines plantes, comme le chiendent, ont besoin à la fois d'air et d'humidité, d'autres germent à une certaine profondeur; mais en deçà comme au delà, pour elles, c'est la mort ou tout au moins la stérilité. Il y a dans ces observations des indices précieux qu'il est nécessaire de ne pas négliger, et qui doivent servir de règle de conduite. Voici ce que disait à propos du chiendent, ce fléau toujours renaissant de certains sols, M. Matthieu de Dombasle : « Dans les terres infestées de chiendent ou d'autres plantes à racines traçantes et vivaces, le sol doit rester à l'état où l'a mis le labour (c'est-à-dire qu'on ne doit point le herser), parce qu'alors il se dessèche beaucoup plus promptement, ce qui contribue infiniment à détruire le chiendent; le hersage doit être alors donné immédiatement avant le labour qui suit. Au moyen de plusieurs labours donnés en temps sec, avec les précautions que je viens d'indiquer, on détruit le chiendent de manière qu'il n'en reste pas de traces; et les racines de cette plante qui restent dans le sol y pourrissent et y servent d'engrais. On doit donner un nouveau labour aussitôt que l'on voit les nouvelles pousses de chiendent apparaître à la surface, et l'on continue ainsi jusqu'à ce que la destruction soit complète. » On pourrait encore enfouir le chiendent à une grande profondeur dans la terre, où il ne tarderait pas à pourrir; ou bien l'extirper entièrement, l'enlever du champ, et le faire brûler. Mais ces deux méthodes, toujours fort coûteuses, sont bien moins sûres. L'avoine à chapelets, qui n'est pas moins nuisible que le chiendent, vit et se reproduit de la même manière, c'est-à-dire que les moyens de destruction dont nous avons parlé plus haut lui sont applicables. Le procédé suivant, employé avec succès par Antoine de Roville, n'en diffère pas essentiellement; du moins repose-t-il sur les mêmes principes. « On donne, dit-il, un labour aussi profond qu'il est nécessaire pour que toutes les souches de tubercules soient remuées et retournées. Mais si l'on en restait là, les tubercules reprendraient bientôt une nouvelle vie, parce que la terre qui adhère à leur surface leur permettrait de végéter. C'est à enlever cette terre qu'il faut tourner toute son attention. Aussitôt que la sécheresse a rendu le sol meuble et friable, on fait passer plusieurs fois de suite le rouleau suivi d'une herse à dents rapprochées; la terre qui adhérait aux tubercules tombe à la suite des secousses multipliées que reçoivent ceux-ci, et l'on peut être assuré de leur destruction si la sécheresse dure encore quelques jours après l'opération. »

Parmi les moyens propres à la destruction des mauvaises *herbes*, il faut aussi, après les labours répétés, compter les sarclages. Ces derniers, toutefois, excellents dans les jardins, deviennent inefficaces, nuisibles même dans la grande culture, à cause de la dépense et des dégâts qu'ils occasionnent. Dans le Nord, on les pratique rarement, et pourtant les champs sont toujours propres; cela tient à deux causes : 1° au soin qu'on prend de ne semer que des graines choisies et bien nettoyées; 2° à la perfection de l'assolement. « En effet, dit Bosc, l'expérience prouve que les plantes annuelles les plus communes dans les champs ne peuvent végéter dans les terres qui ne sont pas labourées, et que les plantes vivaces de la même catégorie sont tuées par les binages d'été ou étouffées par des plantes plus grandes ou plus feuillues. Ainsi, en transformant un champ en prairie artificielle, on est sûr de faire disparaître la plupart des premières et même quelques-unes des secondes, telles que le chardon des champs, l'hièble, etc. En cultivant du maïs, des pommes de terre, des fèves, des haricots, et autres plantes qui demandent plusieurs binages d'été, ou en semant de la vesce, des pois et autres plantes qui étouffent tout ce qui veut croître sous elles, on se débarrasse des secondes et de plusieurs des premières. Le chiendent, cette peste de l'agriculture, disparaît dans ces deux cas, pour plusieurs années. Une bonne luzerne n'en montre pas, et une mauvaise en est presque toujours infestée par la même cause. »

Lorsqu'on a recours au sarclage, il faut toujours le faire avant la floraison, ou, du moins, avant la maturation des semences des mauvaises *herbes*, afin que celles-ci ne puissent pas se perpétuer par leurs graines. Les prairies sont souvent envahies par des berces, des populages, des renoncules, des salicaires, des plantains et autres *herbes* auxquelles le bétail ne touche point; elles nuisent à la production du foin, soit par leur mauvaise qualité, soit parce qu'elles étouffent les bonnes *herbes* sous leurs larges feuilles; on s'en débarrasse également par le sarclage. Une distinction importante à faire est celle des plantes qui se reproduisent seulement par leurs graines, et des plantes qui se reproduisent à la fois par leurs graines et par leurs racines. Ces dernières sont assurément les plus difficiles à extirper; les autres, pourtant, ne sont guère moins redoutables. L'essentiel est de ne pas les laisser fructifier; mais cette condition est souvent difficile à remplir. On sait que toute récolte manquée donne lieu à une abondante production de mauvaises *herbes*. Il serait quelquefois préférable, dans ce cas, de sacrifier cette récolte; mais quel est celui de nos paysans qui voudrait adopter ce parti extrême? La pauvreté, d'une part, et la routine, de l'autre, leur font préférer s'exposer à voir leurs champs salis et dévorés par les *herbes* parasites pendant une longue suite d'années, plutôt que de perdre la plus chétive récolte. De tous côtés, on le voit, le mal est grand; hâtons-nous d'ajouter pourtant qu'il n'est pas sans remède. Le génie de l'homme a toujours su se procurer les armes que la nature lui refusait. Moins que jamais le cultivateur aurait aujourd'hui le droit de se plaindre. Il a là, sous la main, des instruments parfaits, herses, scarificateurs, râteaux à cheval, qui ne demandent que peu de temps pour suppléer au manque de bras dont on se plaint tant. Mais le meilleur moyen qu'il ait à sa disposition est un bon système de culture, un assolement approprié au sol et au climat. Sans cela, les meilleurs instruments, avec la meilleure volonté du monde, ne feront qu'atténuer le mal sans en prévenir le retour. Il faut éviter, en outre, tout ce qui pourrait favoriser l'introduction ou la propagation des espèces qu'il faut détruire à tout prix. Ainsi les semences devront être bien nettoyées; les résidus des basses-cours, les fonds de granges seront mis à part, et le fumier qui en résultera ne sera employé qu'après avoir subi une fermentation suffisante; les bords des haies seront purgés des *herbes* qui s'y réfugient pour se répandre de là sur toute l'étendue du champ. On sait que les anciens avaient l'habitude de brûler leurs chaumes après la moisson. Ce procédé peut être utile dans quelques cas et on pourra en faire usage au besoin. Par-dessus tout, il faudra éviter de favoriser la multiplication des mauvaises *herbes* par des labours à contre-temps. Les cultivateurs du Midi connaissent par expérience ce qu'il en coûte d'agir ainsi, et ils appellent *terres gâtées* celles qui ont été traitées de la sorte. « La terre gâtée, dit M. de Gasparin, se couvre rapidement d'une foule de mauvaises plantes très-avides d'engrais, telles que les pavots, les camomilles, les crucifères. Plusieurs générations de ces plantes se succèdent même dans le courant de l'année, et, les années qui suivent, ces plantes se montrent encore, jusqu'à ce que des labours actifs les aient fait disparaître. Mais alors l'épuisement de la terre est manifeste, et les céréales, qui y poussent bien en *herbe*, manquent de force pour monter en épi, soit à cause du voisinage de ces plantes épuisantes, soit à cause des pertes que le terrain a faites en nourrissant plusieurs de leurs générations. » On voit que les terres gâtées sont bien nommées. Les mauvaises *herbes* ne sauraient se localiser. On ne peut les laisser prospérer dans un lieu sans qu'aussitôt elles envahissent tout de proche en proche. Tout concourt à leur multiplication, leur nature propre, les animaux et les phénomènes atmosphériques; il semble que la nature ait pris des précautions toutes particulières en leur faveur. D'où l'on peut voir qu'il ne suffit pas qu'un cultivateur se montre soigneux, si ses voisins n'imitent pas son exemple. Leurs champs mal tenus infesteront les siens à toute heure, et, pour lui, ce sera toujours à recommencer. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi. L'importance de la destruction des mauvaises *herbes* pour les particuliers et pour le public est telle, a-t-on dit depuis longtemps, que les lois devraient l'imposer à tous. A défaut des lois, un règlement de police qui punirait ceux qui favorisent la multiplication des plantes nuisibles, dont les semences se répandent sur les terres de leurs voisins, serait fondé sur un principe d'équité. En Angleterre, la loi oblige tout possesseur du sol à détruire les plantes nuisibles, non-seulement sur ses champs, mais encore au bord des routes et des chemins qui les côtoient. En Allemagne, au dire de M. de Gasparin, les propriétaires imposent aux fermiers une amende de 15 à 30 centimes pour chaque pied de chrysanthème trouvé sur leurs terres. La France, est-il besoin de le dire? ne présente rien de pareil. Nos administrateurs, si susceptibles, si vigilants en tout ce qui touche à la politique, n'ont pas jusqu'ici songé à ce point qui n'intéresse que l'agriculture, c'est-à-dire la vie et l'avenir du pays. Le code rural, qui se fait tant attendre, en dira-t-il quelque chose? Qui sait? A défaut de lois et de règlements de police, les citoyens devraient bien se protéger eux-mêmes. L'exemple des Allemands a du bon. Hélas! est-ce qu'on y pensera? En attendant, on continuera à se plaindre de la pénurie des récoltes, et l'on demandera à grands cris des lois protectrices qui ne protégeront rien, sinon la paresse, l'ignorance et autres choses semblables.

— *Herbes marines*. V. ALGUE, FUCUS, GOÉMON, VARECH.

— **Allus. littér. Manger l'herbe d'autrui!** Hémistiche de la fable les *Animaux malades de la peste*. V. ANIMAL.

— **La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense, Quelque diable aussi me poussant**, Vers de la fable des *Animaux malades de la peste*. V. ANIMAL.

— **Le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie**, Allusion à un passage du conte de Perrault, *Barbe-Bleue*, et qui, dans l'application, est une réponse négative faite à quelqu'un qui attend impatiemment une personne ou une chose. V. BARBE-BLEUE.

HERBÉ, ÉE (èr-bé) part. passé du v. Herber. Techn. Exposé sur l'herbe, en parlant des toiles ou des cheveux que l'on veut blanchir : *Toile* HERBÉE. *Cheveux* HERBÉS.

HERBELIN (Jeanne-Mathilde HABERT, dame), femme peintre française, née à Brunoy (Seine-et-Oise) en 1820. Fille d'un général et nièce du peintre Belloc, qui l'initia de bonne heure à la connaissance de son art, la jeune artiste voulut d'abord s'adonner à la grande peinture; mais, sur les conseils d'Eugène Delacroix, elle se détermina à faire de la miniature son domaine exclusif, et elle ne tarda point à y exceller. Habituée aux larges procédés de la peinture à l'huile, elle substitua au pointillé, employé par Mme de Mirbel et tant d'autres miniaturistes, des tons francs, un faire plein d'ampleur, inconnus jusque-là dans ce genre de peinture; et l'on peut dire qu'elle le renouvela complétement. Les petites œuvres qu'elle envoya aux expositions ne tardèrent pas à être remarquées; elle obtint successivement une 3e médaille en 1843, une 2e médaille en 1844, une 1re médaille en 1847. Les dix miniatures qu'elle envoya au Salon de 1848 la mirent complétement en évidence; encore une fois elle reçut une 1re médaille. Désormais sa réputation était faite et, depuis lors, elle tint avec une incontestable supériorité le premier rang dans son art. En 1853, le jury des récompenses, après avoir regretté que Mme Herbelin ne pût être décorée, décida que désormais ses œuvres seraient exemptes de tout examen lorsqu'elle les enverrait aux expositions. Outre un grand nombre de portraits, Mme Herbelin a exécuté de petites compositions originales et des copies de tableaux de maîtres. Nous citerons particulièrement dans ses œuvres : la *Baronne veuve Habert*, *Guizot*, *Rossini*, *Isabey*, *Robert Fleury*, *M. et Mme de Torigny*, la *Comtesse Du Manoir*, le *Comte de Zuppel*, *Mlle Zulma Maspéro*, *E. Souvestre*, *Martinet*, le portrait de l'artiste par elle-même, le portrait en pied de *Mlle Jeanne Coppens de Nortlandt*, etc.; *Paysanne*, *Bergère bourguignonne*, la *Prière*; *Enfant tenant une rose*, *Souvenir*, *Petite fille jouant avec un éventail*, tableau exposé en 1855, avec les deux précédents et qui fit décerner à Mme Herbelin une 1re médaille; *Femme grecque*, *Jeune paysanne*; mentionnons enfin l'*Infante d'Espagne*, *Marguerite*, d'après Velazquez, la *Vierge* de Rembrandt, etc.

HERBELINE s. f. (èr-be-li-ne — rad. *herbe*). Econ. rur. Brebis étique, que l'on a mise au vert.

HERBELOT (Barthélemy D'), orientaliste, né à Paris en 1625, mort en 1695. Après avoir étudié la plupart des idiomes sémitiques, ainsi que le turc et le persan, il voyagea en Italie pour entrer en relation avec les Orientaux qui affluaient dans les ports, acquit des manuscrits et fut nommé plus tard, par Colbert, secrétaire-interprète pour les langues orientales, puis professeur de syriaque au Collége de France. Il est l'auteur de la *Bibliothèque orientale* ou *Dictionnaire universel contenant tout ce qui fait connaître les peuples de l'Orient*, publiée après sa mort (Paris, 1697, in-fol.). Cette compilation, quoique faite sans critique, est indispensable pour l'étude des

auteurs orientaux et est encore estimée aujourd'hui. D'Herbelot a encore laissé en manuscrit un *Dictionnaire arabe-persan-turc*, expliqué en latin, et une *Anthologie orientale*.

HERBER v. a. ou tr. (èr-bé — rad. *herbe*). Techn. Exposer sur l'herbe, en parlant de la toile qu'on veut faire blanchir, des cheveux auxquels on veut donner une nuance plus claire : HERBER *des toiles, des cheveux*.

— Art vétér. *Herber un cheval, un bœuf*, Lui mettre de la racine d'ellébore sous le poitrail, afin de produire la suppuration de la partie.

HERBERAY DES ESSARTS (Nicolas D'), traducteur français du XVIe siècle, officier et commissaire d'artillerie en Picardie, où il était né, mort vers 1557. Il a traduit de l'espagnol : *l'Amant maltraité de sa mye* (1539, in-8°); les *Huit premiers livres d'Amadis de Gaule* (1540-1548, in-fol.), célèbre roman de chevalerie, dont la traduction a été continuée par plusieurs autres écrivains; le *Premier livre de la Chronique de don Florès de Grèce* (1555, in-fol.), autre roman de chevalerie; *l'Horloge des princes* (1555, in-fol.). On lui doit aussi une traduction de *Flavius Josèphe* (1557, in-fol.). D'Herberay est un des premiers bons écrivains dont s'honore la France. Son style a de la couleur, mais il se ressent un peu de l'emphase castillane.

HERBERIE s. f. (èr-be-rî — rad. *herber*). Techn. Lieu où l'on fait blanchir la cire, en l'exposant au soleil et à la rosée.

HERBERSTEIN (Sigismond, baron D'), diplomate et historien allemand, né à Vippach (Styrie) en 1486, mort en 1566. Il commandait la cavalerie styrienne dans la guerre des Turcs en 1509, fut envoyé deux fois à Moscou (1517 et 1526), comme médiateur de la cour de Vienne entre la Pologne et la Russie. On a de lui : *Rerum Moscoviticarum commentarii* (Vienne, 1549; Bâle, 1557, in-fol.), le premier livre qui donna à l'Europe une connaissance exacte de la Russie. Il en existe de nombreuses éditions, et il a été reproduit, par extraits, dans divers recueils allemands, polonais et italiens. Il a aussi laissé une relation de son *Ambassade en Espagne*, publiée par Chenel, en 1846.

HERBERSTEIN (Jean-Charles, comte D'), évêque de Leybach, né en Carniole en 1722, mort en 1787. Il seconda avec une grande ardeur Joseph II dans ses réformes, et proposa même, dans une lettre pastorale de 1782, la suppression totale des ordres monastiques. L'empereur, pour le récompenser de son zèle, voulut ériger le siége de Leybach en archevêché; mais Pie VI, irrité contre Herberstein, s'y refusa avec opiniâtreté. Herberstein laissa en mourant ses biens aux pauvres.

HERBERT, prélat normand, surnommé **Losinga**, né à Hiesmes (Normandie) vers le milieu du XIe siècle, mort en 1119. Il était prieur de l'abbaye de Fécamp, lorsque Guillaume le Roux le nomma abbé de Ramsay en Angleterre. Grâce aux richesses qu'il acquit, Herbert acheta au roi l'évêché de Thetford pour lui, l'abbaye de Winchester pour son frère, fut vivement blâmé pour cet acte de simonie et dut aller demander l'absolution au pape. De retour en Angleterre, il transféra son siége épiscopal à Norwich, bâtit plusieurs églises et des monastères, rétablit la discipline ecclésiastique qui s'était relâchée et acquit une grande réputation de savoir. Herbert composa plusieurs ouvrages aujourd'hui perdus, à l'exception de deux traités : *De septem sacramentis*; *De situ terræ Hierosolymitanæ*, qui se trouvaient, d'après l'*Histoire littéraire de France*, à l'abbaye de Cambron en 1756. Un recueil de lettres d'Herbert a été publié sous le titre de *Epistolæ Herberti de Losinga* (Bruxelles, 1846, in-8°). Ces *Lettres*, dont le style ne manque ni de douceur ni de grâce, sont assez curieuses, sans offrir toutefois un grand intérêt.

HERBERT, HERBERS ou **HEBERT**, trouvère français qui vivait au XIIIe siècle. On ne sait rien de sa vie. Il ne nous est connu que par un recueil de nouvelles en vers, intitulé *Dolopathos*, dédié à Philippe, fils de Louis IX, et qui a été publié pour la première fois par MM. Charles Brunel et A. de Montaiglon (Paris, 1856, in-16). *Dolopathos* est une sorte d'imitation du *Roman des sept sages* (*Historia septem sapientum*) de Jean, moine de Haute-Selve, qui a puisé sa fiction dans un roman écrit originairement en sanscrit par Sendebad et traduit dans la plupart des langues de l'Orient et de l'Europe. Herbert a conservé la donnée primitive, mais il a introduit dans son œuvre des noms et des fables qui appartiennent à l'époque romaine et au moyen âge, et il a supposé que les principales scènes de son roman se passent à la cour de Dolopathos, roi de Sicile, du temps d'Auguste.

« Les éléments divers dont le poëme d'Herbert se compose, dit M. Leroux de Lincy, ont été mis en œuvre avec beaucoup d'art, et le trouvère a toujours fait preuve, sinon d'une haute intelligence, du moins d'une ingéniosité très-remarquable. Il raconte bien, et c'est une grande qualité dans un livre qui se compose de douze récits différents. Il possédait toutes les sciences de son temps. Certains auteurs classiques latins lui étaient familiers, comme le prouvent plusieurs passages de son roman. On peut croire qu'il savait l'hébreu et même l'arabe, et le conte de la *Livre de chair*, qu'il a imité le premier en Occident (et dont Shakspeare a profité dans la suite pour une de ses tragédies), les connaissances médicales qu'il se plaît à montrer et les contes orientaux qu'il aime à reproduire justifient suffisamment cette conjecture. »

HERBERT (William), comte de PEMBROKE, poëte anglais, né à Wilton (Wiltshire) en 1580, mort à Londres en 1630. Il devint gouverneur de Portsmouth (1610), chancelier de l'université d'Oxford (1626) et grand maître de la maison du roi. C'était un des hommes les plus aimables et les plus instruits de son temps. Il encouragea les lettres, récompensa les savants, et cultiva lui-même la poésie avec succès. Ses œuvres poétiques ont été publiées sous le titre de *Poems written by William earl of Pembroke* (1660, in-8°). La bibliothèque Bodléienne à Oxford lui doit 242 manuscrits grecs qu'il avait achetés en Italie.

HERBERT (Georges), théologien et poëte anglais, frère du précédent, né en 1593, mort en 1632. Il vécut à la cour de Jacques Ier, entra dans les ordres après la mort de ce souverain, et devint prébendier de l'église de Lincoln (1626), puis recteur de Bemerton, près de Salisbury. On a de lui divers ouvrages qui eurent beaucoup de succès, entre autres : le *Prêtre au temple* ou *Règle de vie sainte pour un ministre de la campagne*; le *Temple*, poëme sacré (1633); *Œuvres posthumes* (1652).

HERBERT (sir Thomas), voyageur et historien anglais, né à York en 1605, mort en 1682. Chargé, en 1626, d'un voyage d'exploration en Afrique et en Asie, il ne revint en Angleterre qu'en 1634, fit partie du Long Parlement, qui l'envoya comme commissaire à l'armée de Fairfax, puis auprès de Charles Ier, en 1646, pour traiter de la paix. Pendant la captivité de ce prince, il resta auprès de sa personne, avec Harrington. Il vécut ensuite dans une retraite studieuse, sans être inquiété par Cromwell. On a de lui, en anglais : *Voyages en Afrique, dans la grande Asie, spécialement en Perse et dans les Indes orientales* (1634, in-fol.); *Threnodia Carolina, récit des deux dernières années de la vie de Charles Ier* (1678), reproduit par M. Guizot dans ses *Mémoires sur la révolution d'Angleterre*.

HERBERT (sir Thomas), marin anglais, né à Cahirnane, comté de Kerry, en 1793, mort en 1861. Dès l'âge de dix ans, il entra dans la marine, prit part aux guerres contre Napoléon, fut nommé capitaine en 1822, se distingua en 1841, lorsque l'Angleterre envoya un corps expéditionnaire en Chine, détruisit les forts qui protégeaient l'approche de Canton, et reçut alors le titre de chevalier. En 1852, il entra à la Chambre des communes, où il vota avec les tories, fut membre du conseil de l'Amirauté cette même année et devint contre-amiral en 1854.

HERBERT (Henri-William), écrivain américain, né à Londres en 1807, d'une famille qui tient aux comtes de Carnarvon, mort à New-York en 1858. Il fut élevé à Cambridge et alla, en 1830, s'établir à New-York, où il se fit professeur. Il fonda, en 1833, avec M. Patterson, le *New Monthly Magazine*, et il a depuis collaboré au *Literary World* et au *Spirit of the Time*. Parmi ses ouvrages, nous citerons : les *Frères*; *Olivier Cromwell*; *Marmaduke Viwil*; les *Cavaliers d'Angleterre*; les *Chevaliers en France depuis les croisades jusqu'aux maréchaux de Louis XIV*; *France et Ecosse*; les *Capitaines de l'antiquité*; les *Grands capitaines de la république romaine* et les *Chevaliers d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*.

HERBERT (John-Rogers), peintre anglais, né à Maldon, comté d'Essex, en 1810. Il fit ses études artistiques à l'Académie royale de Londres. Forcé de bonne heure à tirer parti de son talent, il fut chargé de faire le portrait de personnages influents qui le mirent à la mode et obtinrent pour lui, en 1834, la faveur de reproduire les traits de la reine Victoria. A partir de 1834, sans cesser de faire des portraits, il commença à exécuter des scènes de genre et d'histoire. Quelque temps après, il se convertit au catholicisme, à l'instigation de son ami, l'architecte W. Pugin. Elu en 1842 associé de l'Académie royale, il en devint, en 1846, membre titulaire. M. Herbert, qui a plusieurs fois changé de manière, a produit un grand nombre de toiles, dont les plus importantes sont : *Haydée* (1834); la *Prière* (1834); *Prisonniers rançonnés par des condottieri* (1836); *Desdemona intercédant pour Cassio* (1837); la *Constance* (1839); la *Procession de 1528 à Venise* (1839); *Chasseurs à la porte d'un monastère* (1840); le *Signal* (1840); *Enlèvement des fiancées vénitiennes par les pirates de l'Istrie* (1841); *Introduction du christianisme en Bretagne* (1842), tableau qui inaugura une série de peintures religieuses; le *Christ et la Samaritaine* (1843); *Sir Thomas More et sa fille* (1844); le *Procès des sept évêques* (1844); *Saint Grégoire enseignant le chant aux enfants de Rome* (1845); *Jésus enfant ému à la vue d'une croix* (1847); *Saint Jean devant Hérode* (1848); puis, parmi les décorations intérieures du Parlement, exécutées en 1848 et pendant les années suivantes : *Moïse descendant du Sinaï avec les tables de la Loi*; le *Jugement de Salomon*; *Visite de la reine de Saba*; *Edification du temple*; *Condamnation des faux prophètes*; *Daniel dans la fosse aux lions*, et quelques sujets tirés des drames de Shakspeare. Citons enfin de cet artiste : le *Roi Lear maudissant Cordelia*, tableau qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855. M. Herbert est un des premiers peintres religieux de l'Angleterre. Ses œuvres se distinguent, en général, par l'expression, le soin apporté dans l'exécution des accessoires et la fermeté magistrale de la touche.

HERBERT DE LEA (SYDNEY, lord), homme politique anglais, frère du comte de Pembroke, né à Richmond en 1810, mort en 1861. Il fut élu, à l'âge de vingt-deux ans, membre de la Chambre des communes par le comté de Wilts, qu'il ne cessa depuis lors de représenter, siégea dans les rangs du parti tory, devint, sous l'administration de sir Robert Peel, secrétaire de l'Amirauté (1841-1844), puis secrétaire de la guerre (1845-1849), et, jusque-là protectionniste, il se convertit aux idées de Robert Peel, dont il appuya les réformes économiques (1846). En 1852, Sydney Herbert fut appelé par le duc d'Aberdeen à faire partie du ministère comme secrétaire de la guerre. Il occupa ce poste jusqu'en 1855, époque où il donna sa démission au sujet de l'enquête sur la conduite de la guerre de Crimée. Quatre ans plus tard, dans le ministère Derby, il prit de nouveau le portefeuille de la guerre, qu'il conserva jusqu'en 1861. Sydney Herbert remplit avec distinction les fonctions dont il fut chargé. Pendant son passage au ministère, il organisa les corps de volontaires, introduisit le canon rayé dans l'armée et amena la fusion de l'armée des Indes et de l'armée royale. Philanthrope éclairé, il travailla à améliorer la situation des classes pauvres, à propager l'instruction, à favoriser l'émigration du trop-plein de la population dans les colonies. Enfin, il se montra constamment le protecteur des beaux-arts, et fit construire à ses frais, en 1843, dans son domaine de Wilton (comté de Salisbury), une magnifique église, regardée comme un chef-d'œuvre d'architecture.

HERBERT DE MONTGOMERY, baron DE CASTLE-ISLAND, puis DE CHERBURY (lord Edouard), homme d'Etat et écrivain anglais, né à Eyton (Shrewsbury) en 1582, mort en 1648. Lord Herbert descendait des Talbot par sa mère, Madeleine Newport. Ses ancêtres paternels possédaient dans le comté de Montgomery des propriétés d'une immense étendue. Il tenait de ses aïeux une violence de caractère et un amour des coups d'épée, qui constituaient à ses yeux un précieux héritage. Les bravades les plus excentriques, les cartels les plus téméraires, pour les causes les plus légères, pullulent dans ses *Mémoires* comme dans un roman de chevalerie. Un pareil garnement, à nos yeux, ne diffère pas beaucoup d'un assassin; mais tel n'était pas l'avis de ses contemporains, qui lui faisaient grand honneur du sang injustement versé. Au reste, il donnait volontiers à ses incartades de spadassin des motifs chevaleresques, ce qui le posait admirablement bien auprès des femmes. Aussi Herbert, cavalier d'ailleurs très-élégant, ce qui ne gâte rien, eut-il des succès auprès de trois reines. Elisabeth d'Angleterre le remarqua la première dans une cérémonie publique, et s'empressa de l'attirer à la cour. L'histoire assure que leurs relations n'allèrent pas plus loin; mais qu'en sait l'histoire? Marguerite de France, femme de Henri IV, fut la seconde, et se montra avec lui *toute bonne*, selon l'expression d'Herbert lui-même; il est vrai qu'elle se montra telle avec bien d'autres, qui ne valaient pas Herbert. Enfin, Anne d'Autriche, dont la vertu n'était guère plus farouche, aurait eu à son tour des bontés pour Herbert; mais ici la tradition est moins explicite.

Fait chevalier du Bain par Jacques Ier, il montra la fidélité la plus scrupuleuse au serment « de ne jamais s'asseoir dans un lieu où se pourroit commettre une injustice; mais de la réparer autant qu'il est en leur pouvoir, particulièrement envers les dames ou *femmes de gentilshommes* qui pourroient être atteintes dans leur honneur. » Arrivé en France, il reçoit l'hospitalité du vieux connétable de Montmorency, dans son château de Merlou ou Mello. Il y est à peine installé que, pour ne pas manquer à ce serment, il provoque un officier du connétable qui avait, *en jouant*, dérobé un ruban à Mlle de Ventadour, alors âgée de dix ou douze ans. L'officier refuse le cartel et est congédié par le connétable, à qui ces manières chevaleresques ne paraissent pas avoir déplu.

Plus tard, au siége de Juliers par le prince d'Orange, il rencontre un colonel français, Balagny, qui avait déjà tué en duel huit ou dix adversaires, ce qui l'avait naturellement mis fort à la mode auprès des dames. « Monsieur, me dit-il, on assure que vous êtes un des plus braves de votre nation, etc.; je suis Balagny; allons voir qui fera le mieux. » Là-dessus il s'élança, l'épée à la main, hors de la tranchée, et je le suivis aussitôt de la même manière, chacun de nous s'efforçant de devancer l'autre. Dès que nous eûmes été aperçus par ceux du rempart et de la courtine en face de nous, ils nous tirèrent trois ou quatre cents coups de canon et de mousquet; mais notre ardeur pour courir à l'envi l'un de l'autre fut cause que tous les coups portèrent entre nous et la tranchée que nous venions de quitter. Au milieu de cette grêle de balles et de boulets, M. de Balagny me dit : « Par » Dieu! il fait très-chaud ici. — Vous vous » en irez le premier, lui répondis-je, autre» ment je ne m'en irai jamais. » Alors il se mit à courir tête baissée de toute sa force dans la direction des tranchées; pour moi, je le suivis tranquillement, toujours la tête haute, et pourtant j'arrivais avant que les gens de la ville eussent pu recharger leurs pièces. » Admire qui voudra l'héroïsme stupide de deux fous pareils.

Il faut dire cependant qu'il y eut dans sa vie des actes plus sérieux. En 1614, il repartit pour l'Allemagne, où il fit une nouvelle campagne, sous le prince Maurice d'Orange, contre les Espagnols commandés par Spinola. A la suite d'un voyage en Italie, il avait eu l'occasion de voir le duc de Savoie, pour lequel il se chargea de mener en Piémont 4,000 recrues levées parmi les protestants du Languedoc. L'affaire tourna mal. Marie de Médicis, alors régente de France, avertie de ses projets par le marquis de Rambouillet, son ambassadeur à la cour de Savoie, le fit arrêter à Lyon. Il ne manqua pas de provoquer en duel ce gouverneur peu poli; mais celui-ci, qui avait autre chose à faire que de répondre aux cartels d'un fou furieux, l'envoya un peu cavalièrement enrager de l'autre côté de la frontière; s'il l'avait un peu pendu, il eût été dans son droit.

En voilà assez, croyons-nous, pour faire connaître l'homme et son caractère privé. Lord Herbert, il est bon de le dire, était marié, vivant avec sa femme d'une façon un peu froide. En outre, il était père de huit ou dix enfants, dont il ne paraît pas s'être préoccupé autrement que pour leur laisser les bons exemples ci-dessus, auxquels il tenait pardessus tout.

Après avoir parcouru l'Allemagne et l'Italie, moitié en soldat et moitié en curieux, après avoir aidé Maurice de Saxe et Emmanuel de Savoie de son épée; après avoir bravé à Rome la sévérité des tribunaux ecclésiastiques, lord Herbert revint à Londres, et, au moment où il craignait d'être appelé devant les lords du conseil privé pour quelque nouvelle escapade, il fut choisi pour l'ambassade de France sur une liste de dix-huit noms présentés à Jacques Ier par le duc de Buckingham.

Ce fut un changement à vue, dont le caractère britannique est seul capable de fournir des exemples. Cet écervelé, qui avait autrefois mérité la corde et dont chaque nouvel acte avait été jusque-là une nouvelle extravagance, se trouva subitement transformé en un diplomate aussi grave que distingué. Chargé spécialement de renouveler l'alliance entre les deux couronnes, c'est-à-dire d'arracher la France à l'ascendant de l'Espagne, les difficultés qu'il allait rencontrer étaient nombreuses et variées. Il les surmonta toutes avec une convenance et une dextérité qui font le plus grand honneur à son sens politique. Dans la question de la guerre contre les réformés, il sut prendre dès l'abord une attitude des plus nettes et des plus tranchées, en sa double qualité de protestant et d'ambassadeur d'un souverain protestant. Il s'expliqua catégoriquement à ce sujet avec le duc de Guise, fils du Balafré. Les prévisions dont il lui fit part prennent ici un étrange caractère de prophétie. Le passage vaut la peine d'être rapporté : « Un jour, le duc de Guise, venant me voir, me dit que la France ne seroit jamais heureuse, tant que ceux de la religion n'en seroient pas extirpés à jamais. Je lui répliquai que je m'étonnois de l'entendre parler ainsi. — Pourquoi? me dit le duc. — Parce que, lui répondis-je, quand ceux de la religion seront tombés, ce sera le tour des grands seigneurs et des gouvernements de province du royaume; à la vérité, le roi actuel est un bon prince, mais ses successeurs peuvent être tout différents, et on sait combien les princes deviennent facilement des tyrans quand ils n'ont plus rien à craindre. » Quoi qu'il en soit, la guerre servait trop les intérêts de Luynes, de ses adhérents et même de ses ennemis, pour ne pas être décidée. Elle donna lieu au fait le plus singulier de la carrière politique de lord Herbert.

Envoyé en toute hâte par Jacques Ier au camp de Saint-Jean-d'Angély, pour tenter d'y faire entendre des paroles de paix, il est froidement, presque impoliment accueilli par Luynes. « En quoi, me dit-il brusquement, nos actions peuvent-elles regarder le roi votre maître? Pourquoi se mêle-t-il de nos affaires? — Je lui répliquai que le roi mon maître n'avoit pas de comptes à rendre sur les raisons qui le faisoient agir en cette circonstance, et que pour moi je n'avois qu'à lui obéir; que cependant, s'il me le demandoit en termes plus civils, j'essayerois de lui donner satisfaction. — Bien, me répondit-il sèchement. Alors je commençai, d'après mes instructions, à lui expliquer que le roi mon maître s'étoit décidé à faire cette ouverture par suite des engagements qu'il avoit pris avec Henri IV... — Nous n'avons pas besoin de vos conseils, me répliqua M. de Luynes. Là-dessus je protestai que, s'il le prenoit ainsi, je regrettois vivement qu'il ne comprît pas mieux toute l'affection et le bon vouloir du roi mon maître; mais que, puisqu'il rejetoit la médiation, j'étois chargé de lui dire que nous savions bien ce qui nous restoit à faire. » Cette affaire fut portée devant le roi d'Angleterre,